

Structure et critères d'évaluations de l'épreuve orale du DNB 2021.

Durée de l'épreuve individuelle : 15 minutes.

Durée de l'épreuve collective : 25 minutes.

Structure de l'épreuve :

L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Dans le cas d'une épreuve individuelle, l'oral prend la forme d'un exposé par le candidat d'environ 5 minutes suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. Le cas échéant, le candidat peut être guidé par le jury pour mener à bien son exposé personnel. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser quinze minutes.

Si l'épreuve est collective, 10 minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, précèdent 15 minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet.

Maîtrise de l'expression orale : 50 points.	Maîtrise du sujet présenté : 50 points.
S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire	Concevoir, créer, réaliser
Exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue	Mettre en œuvre un projet
Employer un vocabulaire précis et étendu	Analyser sa pratique, celle de ses pairs
Participer de façon constructive à des échanges oraux	Porter un regard critique sur sa production individuelle
Participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur	Argumenter une critique adossée à une analyse objective
Percevoir et exploiter les ressources expressives et créatives de la parole	Construire un exposé de quelques minutes
S'approprier et utiliser un lexique spécifique au contexte	Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués